

Règlements du concours "Académie Vallée du Richelieu" :

Période du concours : Le concours débute le 6 avril 2024 à 7h AM (HAE) et se termine le 14 avril 2024 à 23h59 (HAE). Toutes les participations doivent être reçues avant la fin de cette période pour être éligibles.

Admissibilité : Le concours est ouvert à tous les membres de notre communauté, âgés de 18 ans et plus, à l'exception des employés d'Agence Ton Caddie et de leurs familles immédiates.

Comment participer : Pour participer, les participants doivent suivre les étapes suivantes :

Via nos réseaux sociaux : Cliquez sur le lien "Participer" fourni dans notre publication sur les réseaux sociaux.

Une fois redirigé vers notre site Web, cliquez sur le lien d'inscription à notre infolettre.

Remplissez le formulaire d'inscription à l'infolettre avec vos informations personnelles requises.

Soumettez votre inscription.

Via notre infolettre : Cliquez sur le lien "Participer"

Limite de participation : Une seule participation par personne est autorisée pendant toute la durée du concours.

Sélection du gagnant : Un gagnant sera sélectionné par tirage au sort parmi toutes les participations admissibles. Le tirage aura lieu le 16 avril 2024. Le gagnant sera contacté par e-mail dans les trois jours suivant la date du tirage. Si le gagnant ne répond pas dans les sept jours suivant la notification, un autre gagnant sera sélectionné.

Prix : Le gagnant recevra : une leçon privée d'une heure avec un entraîneur de son choix parmi notre sélection à l'Académie.

Conditions générales : En participant à ce concours, les participants acceptent de se conformer à tous les règlements énoncés ci-dessus. Le prix n'est ni transférable ni échangeable contre de l'argent. Agence Ton Caddie se réserve le droit de modifier, annuler ou suspendre le concours en tout temps, sous réserve de l'approbation des autorités compétentes si nécessaire.

Renseignements personnels : Les renseignements personnels recueillis dans le cadre de ce concours seront utilisés uniquement aux fins de l'administration du concours et conformément à la politique de confidentialité d'Agence Ton Caddie. De plus, ces renseignements pourront être partagés avec l'Académie afin de faciliter la remise du prix et de permettre une communication efficace entre les parties concernées.

En participant à ce concours, les participants reconnaissent avoir lu et accepté les présents règlements.

